



Paris, le 6 décembre 2012

Mesdames les Ministres du METL et du MEDDE,

Vous avez affiché parmi vos priorités de l'année la mise en place d'Assises de l'ingénieur. Nous sommes convaincus qu'il y a effectivement urgence à ce que l'État affiche une vision d'avenir pour ses ingénieurs, après plusieurs années de dénigrement des métiers techniques.

Si nous apprécions votre engagement, en particulier de vous investir personnellement dans le déroulement des assises, nous sommes néanmoins très inquiets sur la mise en œuvre effective de ce projet :

**Les délais : où en est-on ?**

Vous avez fixé l'échéance finale dans six mois, soit en juin 2013, mais l'administration n'a toujours pas construit de planning détaillé. Aucun élément n'a été produit depuis la première et unique réunion d'échange autour des Assises, le 30 juin dernier avec M. Raulin.

**L'équipe projet aux abonnés absents ?**

Si le pilote du projet a été nommé, nous attendons toujours la désignation des équipes ressources qui mettront en œuvre le projet. Nous demandons également la mise en place d'un comité d'orientation, pour l'organisation et le suivi des Assises, composé de représentants de tous nos employeurs (notamment le SGG, qui pilote les DDI, ainsi que des représentants des établissements publics et de la fonction publique territoriale) ainsi que de la Fonction Publique.

**L'organisation : le grand flou !**

Nous souhaitons que les réunions locales associent le maximum d'ingénieurs. Les sites des quatre écoles pressenties pour accueillir ces réunions sont en ce sens insuffisants. La mise en place d'un forum d'échange permettrait également à chaque ingénieur de pouvoir s'exprimer librement.

**Le rendu : le grand souffle...ou un grand « flop » ?**

Les Assises n'ont de sens que si elles fondent l'avenir des ingénieurs. Nous exigeons donc qu'elles débouchent sur un plan d'orientations et d'actions intégrant trois axes majeurs :

- 1) affirmer le besoin en ingénieurs pour la définition, le portage et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- 2) définir le profil de l'ingénieur de demain ;
- 3) identifier tous les leviers garants de la construction des compétences de l'ingénieur de demain.

**Les délégués du SNITPECT-FO, réunis en Congrès le 6 décembre 2012, exigent que l'engagement de votre administration soit à la hauteur de votre ambition politique affichée, et se traduise sans attendre en actes concrets !**

Nous vous prions de croire, Mesdames les Ministres, en l'assurance de notre considération distinguée, et comptons sur vous pour les suites que vous donnerez à nos attentes.



R. VARENI

F. COMBEAUX

A. ROSE-DARRET

REMY AMOS

A. VASSELINE

A. RICHOU

T. WITGER

B. DYS

H. WALTER

F. CARMICHAEL

E. HENET

FAURE

CASTILLO

LACHARRE M

C. ELIAZOUNI

W. HUNTER

LAGRANGE

P. SIMONET

Ren

K. BEN AMER

Y. LEBLANC

E. HENNON

P. GUERRINI

H. VIZARALY

G. BOUQUIN

G. KUNTZ

P. BOUST

N. VAND

G. CHAPELIER

LAGRANGE

Schmid

Semal

Comme

Comme